© Drogues Info Service - 11 juin 2025


Vos questions / nos réponses

# Vertige après prise d’extasy

Par Laure_567 Postée le 12/12/2023 12:10

> Bonjour, Il y a 3 jours lors de mon anniversaire j’ai pris 1,5 extasy, deux comprimés différents. J’en prend de temps en temps depuis 1 an environ et je n’ai jamais eu de soucis d’effets secondaire. Cependant, depuis samedi je ressens des vertiges, et j’ai des petits spasme quand je dois m’endormir, ce qui rend le sommeil difficile. Mais les vertiges m’inquiètent j’ai peur d’avoir créer des dommages irréparables sur mon cerveau Est ce que je dois consulter un médecin ? Au bout de combien de temps si les vérités persiste ?

---

**Mise en ligne le 15/12/2023**

Bonjour,

L'ecstasy, aussi appelée MDMA, est un produit qui provoque chez les consommateurs un pic de sérotonine, c'est ce qui peut provoquer la sensation de bien-être de détente et d'euphorie.

Il faut ensuite plusieurs jours pour que le cerveau produise à nouveau naturellement cette hormone de sérotonine. En réponse à l'afflux de sérotonine qu'il a reçu durant la consommation, le cerveau se dit qu'il est inutile qu'il en produise. Au bout de quelques jours en général, l'organisme se rééquilibre ensuite naturellement.

Durant cette période, certains consommateurs peuvent ressentir une forme de "mini-dépression" et des effets indésirables tels qu'une fatigue importante, une sensation de lourdeur, de la tristesse. C'est ce que l'on appelle une "descente difficile".

Les troubles du sommeil, vertiges peuvent aussi faire partie des effets indésirables.

Il est à noter que ces troubles peuvent se manifester aussi bien pour un consommateur occasionnel que plus régulier.

Pour davantage d'information sur le produit, ses risques et les moyens de réduire les risques si vous ne pouvez vous abstenir de consommer, nous vous joignons en bas de réponse un lien vers notre fiche produit sur la MDMA.

Nous comprenons que ce que vous indiquez vous préoccupe. Nous ne pouvons cependant être formels sur le fait que cela soit du à votre consommation de MDMA ou à une autre cause.

Si les symptômes persistent nous pouvons effectivement à consulter votre médecin. Vous pouvez également vous tourner vers un médecin addictologue dans le cadre de structures nommées Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il est possible de contacter un CSAPA pour une consultation individuelle, dans un cadre confidentiel et gratuit. Si cette dernière piste vous convient, vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin, ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à Minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

---

## Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

### ALIA 49 - Consultation avancée - Baugé

8 boulevard du Maréchal Foch
**49150 BAUGE**

**Tél :** 02 41 47 47 37
**Site web :** www.alia49.fr
**Accueil du public :** Consultations sur rendez-vous : Jeudi tous les 15 jours.

Voir la fiche détaillée

### ALIA 49 - Csapa Angers

8 rue de Landemaure
**49000 ANGERS**

**Tél :** 02 41 47 47 37
**Site web :** www.alia49.fr
**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : lundi au jeudi - Permanence sans rendez-vous tous les vendredis de 14h à 16h.
**Substitution :** Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30. Mardi: 13h-16h.
**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à12h30 et de 14h à 17h - Mardi de 13h à 17h - Des rendez-vous peuvent vous être proposés en dehors de ces horaires.

Voir la fiche détaillée

## CSAPA 53 Laval : Permanence à l'hôpital Pôle santé de Segré

5 rue Joseph Cugnot
**49500 SEGRE**

**Tél :** 02 43 09 16 65
**Site web :** www.csapa53.fr
**Secrétariat :** Lundi: 8h30-13h15 et 16h-16h45. Mardi, jeudi et vendredi: 8h30-12h30 et 13h15-16h45. Mercredi: 8h30-12h15.
**Accueil du public :** Un professionnel du Csapa de Château-Gontier assure un permanence tous les jours sur rendez-vous.
**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous des jeunes entre 12 et 25 ans avec ou sans entourage.

Voir la fiche détaillée

**Autres liens :**

- Fiche sur l'ecstasy (MDMA)